

Discours du président Guy Château à l'occasion de la remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Jacques PEYROLLE (15 avril 2023)

## **Cher Monsieur PEYROLLE**

Monsieur le Maire,  
Mesdames Messieurs.

J'ai plaisir à prendre la parole aujourd'hui pour un moment exceptionnel, l'élévation de Monsieur Jacques Peyrolle au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Je profite de cet instant pour vous dire quelques mots sur cette plus haute distinction nationale.

Elle naît le 19 mai 1802 par la volonté du Premier consul, Napoléon Bonaparte, dans un contexte hostile. Après de longues discussions au Conseil d'Etat, elle est adoptée par 56 voix contre 38 au Tribunat et 166 voix contre 110 au Corps législatif  
Visionnaire, Bonaparte poursuit trois objectifs :

- Réconcilier les Français épuisés par dix ans d'instabilité politique et de conflits militaires.
- Fédérer autour d'un idéal commun : l'honneur individuel et l'honneur national
- Unir le courage des militaires aux talents des civils, comme le symbole fort d'un Etat puissant et unifié.

Ce qu'annonce la création de la Légion d'honneur est majeur : pas de privilèges, ni d'exemptions, ni de rétributions, mais la reconnaissance du seul mérite individuel acquis et non transmis.

Ainsi depuis deux siècles, elle récompense les mérites éminents des citoyens et les désigne comme modèle de civisme français.

La Légion d'honneur réunit des personnalités célèbres et des citoyens inconnus du grand public autour du mérite personnel au service de la nation.

Dans un monde en perte de repères, la Légion d'honneur demeure un symbole fort, compréhensible et fédérateur. Elle est profondément ancrée dans la société française.

L'ordre de la Légion d'honneur évolue pour s'adapter à la réalité de son temps. En 2007 sont prises différentes mesures : application d'une stricte parité hommes-femmes dans les promotions civiles, création d'une promotion du bénévolat associatif et lancement de la procédure d'initiative citoyenne, qui autorise un particulier à solliciter l'admission dans l'ordre d'un de ses concitoyens méritants

La Légion d'honneur est l'une des décorations les plus connues au monde. Elle a souvent servi de modèle dans de nombreux pays étrangers.

Vous voici, cher Monsieur PEYROLLE à quelques instants de l'entrée dans cet ordre si convoité.

Il y a 84 ans, et quelques jours, vous naissiez à Saint Drézéry dans l'Hérault, dans une famille de viticulteurs.

Votre père, propriétaire viticole, aimait son métier, mais la terrible gelée de 1956 le pousse à partir. Il vient travailler dans une usine à Bessèges dans le Gard qui fabriquait des tubes. Vous y avez-vous-même travaillé.

Que de chemins parcourus ! Chemins au pluriel ; et le choix de cette image n'est pas anodin, car comme le sait l'assistance ici présente, votre vie est faite de chemins multiples pour fréquenter la plus formidable école celle de la vie.

Après vos études primaires et secondaires en 1958 vous êtes incorporé au 18<sup>ème</sup> régiment parachutiste de Pau et partez en janvier 1959 en Algérie. Vous êtes muté dans le 1<sup>er</sup> RCP pour connaître ce que vous appelez la vraie guerre.

Vous êtes dans un régiment ayant une base avancée directement hélicoptéré à Boufarik avec une dotation de parachutes.

Dans le Constantinois, et la petite Kabylie, avec vos camarades vous combattiez les rebelles qui rentraient par la Tunisie.

Ainsi êtes-vous blessé au combat à 9 heures du matin après avoir passé une nuit dehors. Vous gardez forcément une mémoire précise de cet événement où vous avez été durement touché à l'épaule.

La bataille a pris fin vers les 15 heures, et vous avez pu être hélicoptéré vers l'hôpital de Sétif avec cinq autres blessés. Vous êtes ensuite resté une semaine, bien seul à la base de Telergma.

Vous êtes ensuite rapatrié à l'hôpital d'instruction des armées du Val de Grâce pour y être soigné complètement.

Vous quittez cet hôpital pour aller à la compagnie d'administration n°9 à Marseille. Vous avez jugé nécessaire de me préciser que dans votre régiment en Algérie, vous n'avez jamais été tutoyé.

Contrairement à Marseille, où un gradé a osé parler de votre blessure comme une blessure par éclats de rire. Lorsque vous m'avez parlé de ce moment, j'ai clairement ressenti votre colère.

De Marseille, vous êtes muté à Fréjus, où vous allez vivre un moment dont tous les plus anciens se souviennent, la rupture du barrage de Malpasset. Ce 2 décembre 1959, vous rentrez d'une balade.... Cette catastrophe a fait 423 morts et disparus.

Après votre armée, vous rentrez sur Bessèges où vous vous mariez avec Odette en 1960. Votre fils Christian, ici présent naît en 1962, il vit avec sa famille près de Lyon.

En 1966, vous partez vers Lyon pour travailler dans une entreprise d'impression de plastiques comme imprimeur, vous y travaillez en trois huit jusqu'à votre retraite (vous partez trois années avant l'âge légal) en 1994.

Il vous arrivait de travailler après votre journée chez des particuliers, le travail ne vous a jamais fait peur.

Votre installation à Caveirac date de cette époque-là.

Vous achetez votre belle maison après avoir vendu celle de Corbas en région lyonnaise. Votre épouse décèdera à Caveirac.

En date du 18 novembre 2022, vous recevez de Monsieur Sébastien Lecornu une lettre vous informant de cette nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur en qualité de chevalier.

Vous m'avez dit que vous avez été surpris, et que vous ne vous y attendiez pas.

C'est très souvent le cas, quelqu'un a pensé à vous et a souhaité faire reconnaître un homme qui a non seulement su se dévouer pour son pays mais qui a aussi su construire sa vie de famille tout en travaillant dur.

C'est non seulement votre parcours militaire que l'on peut qualifier d'héroïque mais également votre vie de citoyen exemplaire qui sont reconnus par cette décoration.

Lors de notre discussion pour préparer ce moment, je me suis rendu compte de notre proximité en termes de vision de la vie et des valeurs nécessaires pour construire une vie pour notre société.

Je peux vous avouer que j'ai pris un réel plaisir à nos entretiens. La discussion est avec vous facile car vous n'hésitez pas à dire les choses, ce qui en ces moments difficiles est une vraie qualité.

En qualité de président pour le Gard de la société des membres de la Légion d'honneur, vous m'avez choisi pour cette remise de décoration.

Mes collègues ici présents et moi-même en sommes très honorés.

Je rappelle aux personnes présentes qu'elle fait suite à

- La médaille militaire
- La croix de la valeur militaire avec 2 citations
- La médaille des blessés

J'ai plaisir à être le premier à vous féliciter...et à vous souhaiter bienvenue à la section du Gard et au comité de la Vaunage.